

PLAIDOYER POUR GÉNÉRALISER LES CYCLOMOBILITÉS PROFESSIONNELLES DANS LA MÉTROPOLE DE LYON



Selon une étude européenne, entre 40 et 50% des déplacements professionnels urbains avec transport de marchandises pourraient être réalisés à vélo-cargo ¹.

Au sein de la métropole de Lyon, on dénombre 200 000 livraisons par jour, principalement effectuées en mode routier ². Sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère de Lyon, 87% des habitants sont exposés à des seuils de Micro-Particules supérieurs aux valeurs recommandées par l'OMS.

Cela représente un coût de 1767M€/an en frais de santé pour la collectivité³.

Aujourd'hui, face aux défis environnementaux, économiques et sociaux qui se présentent dans notre métropole, il est crucial de repenser nos modes de déplacement et de promouvoir des solutions innovantes et durables. Parmi celles-ci, l'usage du vélo-cargo pour les déplacements professionnels se distingue comme une réponse efficace et bénéfique à bien des égards.

Objectif : Augmenter la part modale du vélo-cargo pour les trajets urbains avec transport de charge pour que d'ici 2030, 1000 cyclo entreprises soient en activité dans la métropole de Lyon. Actuellement, on en dénombre seulement 100*.

A titre d'exemple, parmi les métiers du bâtiment propices à l'usage du vélo-cargo, on recense actuellement 5 cyclo-entreprises de travaux d'installations électriques* à Lyon. Or, selon les données de la CMA, 1500 entreprises exercent cette même activité dans la métropole de Lyon, dont 700 dans le centre-ville. **Le potentiel de développement est donc conséquent !**

**Source : Observatoire des Cyclomobilités Professionnelles 2024, les Boîtes à Vélo - France*

¹ Cycle Logistic : Moving Europe Forward", page 16., grant n°IEE/10/277/S12.589419., February 2014

² Plan Vélo Métropole de Lyon, janvier 2024

³ Bouscase et al. (2019), "Which decreases in air pollution should be targeted to bring health and economic benefits and improve environmental justice?", Environment International, Volume 129, August 2019, Pages 538-550

LES CYCLOMOBILITÉS PROFESSIONNELLES, UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX DÉFIS SOCIÉTAUX ET AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES

Nous, cycloprofessionnel·le·s de la métropole de Lyon et membres de l'association Boîtes à Vélo - France, sommes convaincu·e·s que l'utilisation du vélo-cargo pour les déplacements professionnels en zone urbaine et péri-urbaine est une solution efficace pour répondre à ces enjeux. Depuis 2019, nous démontrons notre capacité à développer la pratique afin d'accompagner efficacement la transition vers une mobilité plus durable.

A travers ce plaidoyer, nous souhaitons donner des clés aux collectivités pour que vous puissiez soutenir, à nos côtés, le développement vertueux des cyclomobilités professionnelles sur notre territoire.

POUR UNE VILLE DÉCARBONÉE ET UNE QUALITÉ DE L'AIR RETROUVÉE

Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France. En 2019, il représentait 31 % des émissions françaises de GES⁴. Les véhicules utilitaires en sont une part significative (19%), surtout dans le secteur de la livraison.

En utilisant des vélos-cargos plutôt que des véhicules motorisés, les entreprises réduisent leurs émissions de CO₂ de manière significative. Par exemple, pour une même distance, un vélo-cargo électrique émet environ 98% de CO₂ en moins qu'un véhicule utilitaire léger⁵.

La qualité de l'air dans nos centres urbains est une préoccupation majeure. Chaque jour, le trafic routier contribue à maintenir des niveaux élevés de pollution atmosphérique, affectant la santé de tout·e·s. En adoptant les vélos-cargos pour les déplacements professionnels, nous pouvons réduire considérablement les émissions de dioxyde de carbone, d'oxydes d'azote et de particules fines.

POUR DES RUES APAISÉES

Les vélos-cargos sont des véhicules propres et silencieux qui permettent de désengorger nos rues et de diminuer la pollution sonore, offrant ainsi un environnement plus sain et agréable aux habitants·es.

APPEL À L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

Conscient·e·s que la Métropole de Lyon et ses communes sont déjà très impliquées dans le développement des mobilités décarbonnées et de la logistique urbaine durable, nous appelons toutes les collectivités territoriales à intensifier et poursuivre leurs efforts pour soutenir les cyclomobilités professionnelles.

⁴ Service des données et études statistiques du Ministère de la transition écologique (2019)

⁵ European Cyclists' Federation (2015). "Cyclelogistics – Moving Europe Forward!"

Certaines mesures en place ont déjà un impact positif sur le développement de la pratique, leur pérennisation est donc essentielle. D'autres actions peuvent participer à l'essor de la pratique :

Apaisement des centres-villes

- Réglementer via les ZFE, ZTL, zones limitées à 30km/h, la piétonisation : ces mesures sont des leviers pour le développement du vélo-cargo en centre urbain, qui représente une alternative efficace à ces « contraintes » de circulation, leur mise en place effective et contrôlée est indispensable

Aménagements

- Elargir et développer des infrastructures cyclables sécurisées, dédiées aux vélos et adaptées aux vélos-cargos (largeur des pistes cyclables, perméabilité avec les trottoirs et la voirie, prise en compte du rayon de giration)
- Aménager l'espace public pour y intégrer l'usage vu vélo-cargo pour les livraisons (permettre les arrêts sur le trottoir et proposer des stationnement sécurisés et adaptés)

Aides à l'investissement

- Maintenir les aides à l'achat de vélos-cargos et remorques, neufs ou d'occasion, avec ou sans assistance électriques, en complément des aides de l'Etat pour les professionnel-le-s
- Financer des projets d'expérimentations de location pour permettre aux professionnel-le-s de tester la solution vélo-cargo en conditions réelles avant l'achat

Foncier

- Planifier en amont les PLU pour y intégrer la fonction cyclologique et permettre la mise à disposition de foncier, privé ou public dans les centres urbains pour permettre les livraisons du premier et dernier kilomètre
- Faciliter l'exercice professionnel sur la voie publique pour les commerces ambulants et les prestataires de services exerçant leur activité à vélo

Commande publique et exemplarité

- Montrer l'exemple via des clauses environnementales et sociales favorisant les cycloprofessionnel-le-s dans la commande publique et par l'intégration de vélos-cargos dans les flottes de véhicules de la collectivité pour les services concernés par le transport de charge

Sensibilisation

- Mettre en valeur et promouvoir la pratique professionnelle du vélo-cargo dans les supports de communication pour sensibiliser et généraliser son utilisation

Aux citoyen-ne-s : Nous encourageons chaque citoyen-ne à soutenir et à promouvoir l'utilisation des vélos-cargos dans leur communauté. En prenant conscience de vos choix de consommation et en choisissant des entreprises qui adoptent des pratiques durables telles que les cyclomobilités, vous contribuez à un avenir plus vert et plus sain pour tout-e-s. Nous avons besoin de votre soutien pour faire de notre ville un exemple à suivre.

[Consulter l'Annuaire des professionnel-le-s à vélo de la métropole de Lyon.](#)

QUE POUVONS-NOUS VOUS APPORTER ?

Nous pouvons vous accompagner pour mettre le « pied à la pédale » : nous pouvons partager nos expériences pour illustrer le champ des possibles, vous permettre de tester et de vous projeter dans l'utilisation d'une flotte comprenant des vélos-cargos.

Cela peut prendre la forme de :

- Sensibilisations et retours d'expérience sur la pratique : conférences, table ronde, ateliers-débats, événements, webinaires
- Accompagnement à l'intégration du vélo-cargo au sein des services de la collectivité : Organisation de journées d'information et/ou de tests de vélos-cargos pour lever les freins et donner envie aux employé·e·s qui ont des interventions terrain de les réaliser à vélo
- Aide à la mise en œuvre d'expérimentations auprès des publics cibles : agent·e·s de collectivités, artisans, commerçants qui déplacent du matériel ou des marchandises, créateurs d'entreprises...
- Recommandations lors de la construction et la planification opérationnelle des documents stratégiques de la collectivité en lien avec les mobilités et la logistique urbaine : Partage de bonnes pratiques en termes d'infrastructures cyclables pour les professionnels (pistes, stationnement, services, etc.), aide à l'identification de foncier propice au déploiement de "hubs" de cyclologistique
- Réalisation d'études sectorielles (diagnostic du territoire et recommandation d'actions sur le potentiel du développement du vélo-cargo)
- Accompagnement de la collectivité sur le levier de la commande publique, pour augmenter la part des livraisons et interventions réalisées à vélo-cargo (recommandations intégrables au SPASER, identification des marchés publics compatibles, rédaction de clauses environnementales, etc.)
- Aide au dimensionnement des aides à l'achat de vélos-cargos pour les professionnels

CONCLUSION : LES CYCLOMOBILITÉS PROFESSIONNELLES, UNE SOLUTION VIABLE ET EFFICACE

Les cyclomobilités professionnelles sont une solution d'avenir pour la métropole de Lyon et ses habitants·es. En réduisant la pollution sonore et atmosphérique, en améliorant l'efficacité économique et logistique, et en promouvant la santé et le bien-être, elle répond aux besoins actuels tout en préparant un futur durable. Unissons nos forces pour faire de la métropole de Lyon un modèle de mobilité durable et de qualité de vie urbaine.

Ensemble, pédalons vers un futur meilleur ! Nous comptons sur vous, et vous pouvez compter sur nous.

Les membres de l'association Les Boîtes à Vélo - Lyon

QUI SOMMES-NOUS ?



Les adhérent·es de l'association Les Boîtes à vélo Lyon.

Crédit photo : EXCLAMOTION.

L'Association Boîtes à Vélo – France encourage et soutient l'entrepreneuriat à vélo en France. Elle poursuit un objectif non partisan, d'utilité sociale et d'intérêt général visant à promouvoir l'usage du vélo-cargo comme mode de déplacement professionnel principal. Aujourd'hui, elle rassemble les entreprises qui ont fait le choix du vélo-cargo pour leurs déplacements (logistique, artisanat, restauration et services) et les fabricants/revendeurs de solutions utilitaires.

Ce réseau de professionnel·le·s a pour objectif de fédérer ses membres ; d'accompagner et faciliter les changements de pratique ; de faire évoluer les réglementations et les politiques publiques ; et de généraliser le vélo-cargo comme mode de déplacement alternatif aux véhicules motorisés. En croissance continue depuis sa fondation, l'association Boîtes à Vélo - France compte aujourd'hui 20 salarié·e·s et plus de 350 entreprises adhérentes réparties dans 14 associations locales, dont Lyon.

Notre devise : "Grâce au vélo, accélérer collectivement l'évolution des pratiques de mobilité des acteurs du privé et du public, en faveur d'une société plus respectueuse du vivant."

CONTACT



Lucile JACQUES, Chargée de mission AURA
lyon@lesboitesavelo.org | 06 11 03 33 76